



Doc. 13722

10 mars 2015

Mesures prises par les autorités ukrainiennes pour restreindre la liberté des médias

Question écrite n° 680 au Comité des Ministres

de M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Représentants n'appartenant à aucun groupe politique

Le 28 août 2014, le Conseil national ukrainien de la radiodiffusion a publié une liste de 49 journalistes russes frappés d'une interdiction d'entrer sur le territoire de l'Ukraine.

Le 17 février 2015, la Verkhovna Rada de l'Ukraine a pris la décision de suspendre temporairement l'accréditation de journalistes de médias russes auprès d'institutions gouvernementales ukrainiennes. Selon le Service de sécurité d'Ukraine (SBU), cette suspension concerne 115 médias russes.

Le 25 février 2015, trois journalistes russes – Elena Makarova, Sergei Korenev et Andrei Grigoryev – ont été maintenus en détention provisoire sans explication par les forces de sécurité ukrainiennes à Kiev. Par la suite, ils ont été expulsés du pays. Sans aucune explication, les journalistes russes Zhanna Karpenko et Alexandra Ulyanova se sont vu refuser l'entrée sur le territoire de l'Ukraine à l'aéroport de Kiev. Selon le SBU, 88 journalistes ont été expulsés d'Ukraine en 2014.

Le 26 février 2015, M. Markiyanyan Lubkivsky, Conseiller auprès du chef du SBU, a menacé de poursuites pénales ceux qui collaborent avec des médias hostiles.

M. Pushkov,

Demande au Comité des Ministres,

De donner son avis sur les mesures prises par les autorités ukrainiennes vu que tout ce qui est relaté plus haut peut être considéré comme l'imposition d'une censure dans la vie publique ukrainienne, une persécution des individus qui expriment des avis divergents et une violation scandaleuse du droit à la liberté d'expression.

